

Réunion de Conseil Municipal du 27 juin 2008

Pour débiter cette réunion, M. le Maire a proposé la création d'un poste de **3^{ème} adjoint**. Compte tenu de son rôle actif au sein du conseil, M. Franck LEPORCQ est élu dans cette fonction.

Les élections sénatoriales se tenant le 21 septembre 2008, des représentants de la commune à ce vote doivent être choisis. Suivant l'usage, M. le Maire est nommé titulaire, ses suppléants sont : M. Philippe BOCQUET, M. Bernard CATRIN et M. Franck LEPORCQ.

Vient ensuite le rapport de la commission dans le cadre de la **vente à un particulier de deux parcelles situées à Bogny**. Il est décidé que les frais d'acte et de bornage seront à la charge de l'acheteur. Le conseil fixe le tarif et précise que la cession des deux parcelles est indivisible. L'acquéreur sera informé des décisions prises .

Le tarif des concessions au cimetière communal n'ayant pas été converti en euros, il doit être mis à jour. Compte tenu de la répartition dans les budgets communaux, le prix est fixé à 39 € pour une concession de 50 ans.

L'occupation du domaine communal étant réglementée, il est décidé qu'une occupation gratuite est accordée pour les parts affouagères, mais seulement pour une durée de 3 mois à compter du dernier jour de débardage. Tout dépassement pourra, sous réserve, être accordé par M. le Maire mais sera facturé 50 € à l'année. Toute autre occupation reste interdite.

M. le Maire nous a fait part de l'**embauche** de Mme Corinne BAILLOT au poste d'agent d'entretien des locaux communaux.

Pour préserver l'état des chemins communaux, **un état des lieux** sera dressé avant toute exploitation pouvant les détériorer. Il est prévu la facturation des frais de réparation en cas de dégâts importants.

Il est précisé que chaque **demande de subvention** de la part d'une association doit être accompagnée de la présentation d'un bilan pour être prise en compte.